

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2016 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



IMPORTANT PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. Tout comme les employés dans le secteur juridique.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

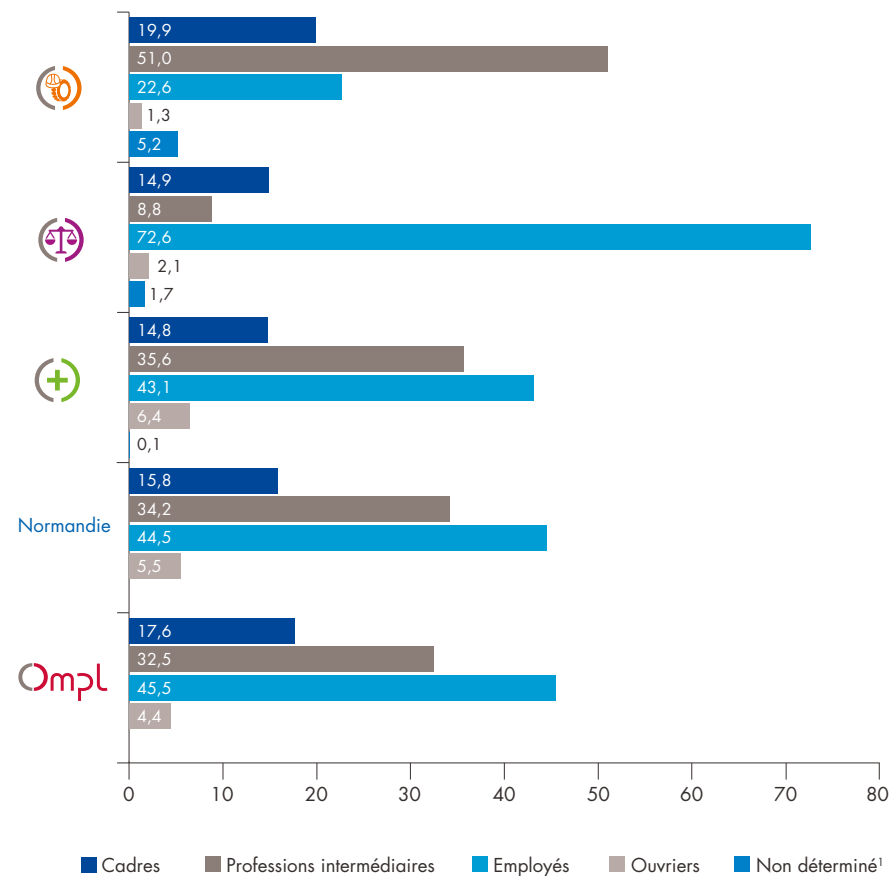


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)



¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les pharmacies d'officine se démarquent aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	19,9	51,0	22,6	1,3	5,2
	34,0	40,6	23,4	1,9	0,0
	ND ¹	64,9	ND ¹	ND ¹	35,1
	ND ¹	33,4	44,9	ND ¹	21,6
	5,8	78,8	14,5	0,9	0,0
	14,9	8,8	72,6	2,1	1,7
	20,2	6,5	73,4	ND ¹	0,0
	20,9	6,9	71,0	1,2	0,0
	10,8	7,0	63,1	19,1	0,0
	ND ¹	14,4	78,9	ND ¹	6,7
	14,8	35,6	43,1	6,4	0,1
	2,8	1,8	91,6	3,8	0,0
	4,6	48,1	37,5	9,8	0,0
	1,9	20,0	71,3	6,8	0,0
	24,4	56,7	12,8	6,1	0,0
	34,0	3,9	55,6	5,3	1,2
Normandie	15,8	34,2	44,5	5,5	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



FÉMINISATION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Malgré l'imprécision des données, il s'avère que les femmes sont surreprésentées chez les professions intermédiaires des cabinets de géomètres. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les employés des entreprises d'architecture.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés. Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. Pour la pharmacie d'officine, la surreprésentation féminine caractérise les cadres et les professions intermédiaires.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	17,3	37,2	25,0	0,8	ND ¹
	25,7	36,0	37,1	1,2	0,0
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	ND ¹	6,9	ND ¹	ND ¹	93,1
	ND ¹	51,2	ND ¹	ND ¹	48,8
	8,7	4,4	80,4	ND ¹	6,5
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	11,8	0,5	80,0	ND ¹	7,7
	10,1	6,7	83,1	ND ¹	0,0
	ND ¹	14,6	80,7	ND ¹	4,7
	12,3	35,1	45,7	5,3	1,5
	1,6	ND ¹	93,4	ND ¹	5,0
	3,5	48,4	40,5	7,6	0,0
	1,3	17,5	74,3	6,9	0,0
	21,0	59,6	13,0	6,3	0,0
	30,2	ND ¹	59,3	ND ¹	10,5
Normandie	12,8	32,6	49,2	5,4	0,0
Ompl	14,3	30,9	50,6	4,1	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



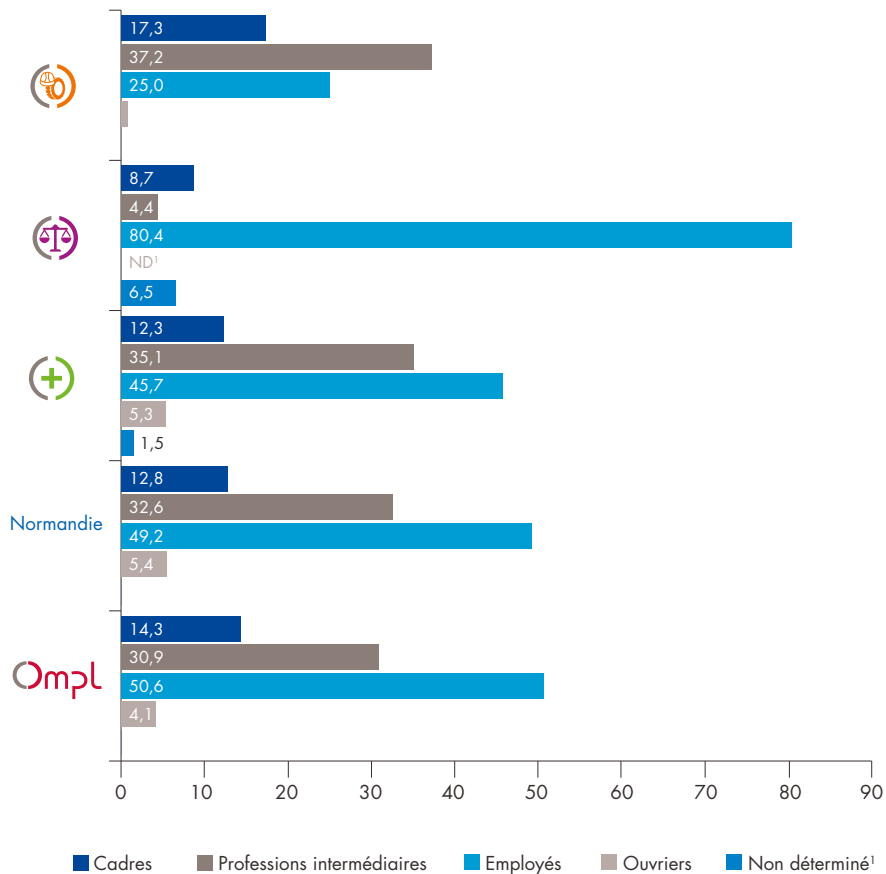
FAIBLE FÉMINISATION EN DEHORS DES EMPLOYÉS

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité.

Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée.

Toutefois, la précision des données rend difficile les comparaisons intersectorielles.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)



¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.